



## Calendrier de l'avent 2014 de l'Institut Coppet mardi 2 décembre

Causeries économiques d'un grand-père,  
par Frédéric Passy

**C**her ami de l'Institut Coppet,

Vous vous apprêtez à lire un extrait des causeries économiques d'un grand-père par Frédéric Passy. J'espère que vous apprécierez sa lecture en ces fêtes de fin d'année.

Si le sujet vous intéresse et que vous voulez continuer à lire ce livre, c'est très simple : Vous pouvez vous les procurer sur Amazon

[Au format papier](#)

[Au format Kindle](#)

Je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année,

Damien Theillier

### QUINZIÈME CAUSERIE L'intérêt de l'argent

GABRIELLE. — Bon papa, l'oncle Charles, qui lit si bien, nous lisait l'autre jour l'Avare de Molière C'est un bien vilain personnage que cet Harpagon, et bien sot avec son avarice. À quoi sert d'entasser toujours de l'argent, si l'on n'en veut rien faire ?

LE GRAND-PÈRE. — À rien, en effet. L'argent, qui ne sert à rien par lui-même, n'est utile qu'à la condition d'être dépensé, comme le pain à la condition d'être mangé ; et La Fontaine a bien dit : L'usage seulement fait la possession. Mais la prodigalité, qui dépense sans compter et qui gaspille sans profit, n'est pas plus raisonnable ni plus utile ; et M. Valère, le fils d'Harpagon, n'est guère plus estimable que monsieur son père. Ce sont deux défauts opposés, mais aussi tristes l'un que l'autre.

ERNEST. — C'est pour cela que l'on dit que l'argent est plat pour amasser et rond pour rouler. On l'amasse, ou on le gagne pour pouvoir le faire rouler, c'est-à-dire l'employer utilement.

LE GRAND-PÈRE. — Parfaitement, mon ami.

YVETTE. — Bon papa, je suis bien de l'avis d'Ernest, et je ne suis pas fâchée de voir Harpagon attrapé, quoique les tours qu'on lui joue ne soient pas très honnêtes. Mais il n'est pas seulement un avare, il est aussi un usurier, prêtant de l'argent à gros intérêt et ruinant les gens en les faisant dépenser plus qu'ils ne devraient. C'est un très vilain métier que l'usure, n'est-ce pas, bon papa ?

LE GRAND-PÈRE. — C'est un vilain métier que celui d'usurier tel que le fait Harpagon, oui, mes enfants ; mais ce n'est pas un vilain métier que celui de prêteur, quand il est fait honnêtement. Et il est juste et naturel que celui à qui on prête quelque chose rende un service à celui qui lui procure ce dont il a besoin.

MATHILDE. — Oh ! bon papa, puisqu'il peut le prêter, c'est qu'il peut s'en passer. Alors pourquoi exiger un salaire ?

LE GRAND-PÈRE. — Un salaire ! tu dis mieux que tu ne crois peut-être, petite. C'est un salaire, en effet, le prix d'un service, d'un travail, et c'est en même temps la compensation ou l'indemnité d'un dommage ou d'un risque.

GABRIELLE. — Comment cela, bon papa ?

LE GRAND-PÈRE. — Tu as besoin d'un outil, d'une bêche, d'une pioche, d'une charrue, d'une voiture, d'un cheval, ou tout simplement d'un manteau de voyage. Pierre te les prête. Si c'est par pure amitié, et pour un instant ou une journée, en passant, il ne te demandera rien ; ce sera une obligeance à charge de revanche. Mais si c'est pour longtemps, si, avec la pioche, la bêche ou la charrue, tu veux faire un gros ouvrage, défoncer un terrain, labourer un champ ou un jardin, avec la voiture et le cheval faire une série de courses et de transports, et avec le manteau te garantir de la pluie et de la neige pendant un long voyage, il ne serait pas juste de profiter de ces choses au détriment de celui à qui elles appartiennent sans l'en récompenser par quelque équivalent.

GABRIELLE. — Je comprends : c'est moi qui use de ce qui lui appartient, et, en en usant, je l'use. Sa bêche, sa pioche, sa charrue, sa voiture, son cheval ou son manteau auront souffert plus ou moins quand je les lui rendrai. Ce n'est pas lui qui doit supporter cette perte.

LE GRAND-PÈRE. — Dis cette usure, et tu ne diras que la vérité. Ce que le prêteur demande pour prix de son prêt n'est autre chose, au fond, que la compensation présumée de la détérioration subie par la chose prêtée, de son usure, ainsi que de la privation supportée par le prêteur.

ERNEST. — Et du risque de perte ; car il y a des emprunteurs qui ne rendent pas ce qu'on leur a prêté, comme il y a des acheteurs qui ne paient pas ce qu'on leur a vendu. C'est pour cela que l'on dit que les tailleurs se font payer par les bons clients un supplément pour se garantir contre les mauvais, pour cela aussi qu'en ne vendant qu'au comptant, les marchands peuvent éviter une partie des risques et réduire les prix.

LE GRAND-PÈRE. — En sorte, mes enfants, que ce mot d'usure, qui a été défiguré et déshonoré par l'abus qu'on en a fait, représente, en réalité, la chose la plus naturelle et la plus légitime du monde, et que l'intérêt n'est, en réalité, que le prix d'un service.

SIMONE. — C'est bien clair, en effet, dans les cas que tu viens de nous citer. Si c'est moi qui porte la robe d'Yvette, c'est moi qui dois la payer ou la faire blanchir et repasser. Mais quand c'est de l'argent, est-ce que c'est la même chose ? Il ne s'use pas, l'argent et puis il ne travaille pas comme le cheval, la voiture ou la charrue ; et il ne produit pas comme des arbres fruitiers. Comment peut-on demander de l'argent plus que l'on n'en a prêté ?

LE GRAND-PÈRE. — Tu parles comme un grand philosophe, le plus grand savant de l'antiquité, Aristote ; mais tu n'en parles pas mieux pour cela. Car tout savant qu'il était, il disait une sottise, et d'autres, qui n'étaient pas aussi savants que lui, le lui ont bien montré.

SIMONE. — Ah ! bon papa, tu te moques de moi. Tu commences par me rendre glorieuse et tu m'humilies ensuite.

LE GRAND-PÈRE. — Non, chère enfant. Je veux seulement te montrer, vous montrer à tous, comment les plus sages eux-mêmes se laissent tromper par les apparences, et comment, par conséquent, il faut faire attention à bien se rendre compte des choses avant de formuler une opinion.

« L'argent n'enfante pas d'argent » a dit le philosophe grec. Pendant des siècles on a répété sa formule et, sur sa parole, les jurisconsultes et les théologiens se sont obstinés à soutenir que c'était un délit et un péché de prêter de l'argent à intérêt. Ce qui n'a pas empêché les gens qui en avaient absolument besoin d'en emprunter ; mais ce qui a empêché les honnêtes gens, qui leur en auraient volontiers prêté à de bonnes conditions, de leur en prêter, et c'est comme cela qu'on les réduisait à s'adresser à M. Harpagon ou à M. Shylock, qui, n'ayant point de concurrents, faisaient la loi aux emprunteurs. Franklin, qui n'était pas bête, et qui était un honnête homme, et même un très brave homme, a fait remarquer qu'avec cinq ou six louis un homme de bonne réputation peut obtenir pendant un an la disposition d'un capital de cent louis ; ce qui est assurément très avantageux. Il a dit aussi que celui qui perd une pièce de cinq francs en détruit toute la descendance, comme celui qui tue une truie ou une brebis en anéantit par avance toute la progéniture jusqu'à la millième génération.

SIMONE. — Mais une pièce d'argent ne fait pas de petits.

LE GRAND-PÈRE. — Tu parles maintenant comme le personnage qui vient emprunter de l'argent à Shylock : « Est-ce que les ducats sont des brebis, réplique-t-il à l'usurier, pour leur faire produire d'autres ducats ? — Oui, certainement, réplique l'Anglais Bentham, qui a réfuté Aristote, et qui tient presque le même langage que Franklin. Les ducats ne sont pas des brebis ; mais avec des ducats on achète des brebis et des béliers, des truies ou des vaches, qui font des petits, et, en les revendant, au bout d'une année, pour rembourser le prêteur et en lui donnant en plus une partie de ces petits, on se trouve encore plus riche de ceux que l'on a gardés et que l'on peut vendre.

LES ENFANTS. — C'est juste tout de même. Quand on emprunte de l'argent, ce n'est pas pour le mettre sous verre ou l'enterrer dans un coin en allant voir de temps en temps s'il pousse. C'est pour se procurer des instruments de travail avec lesquels on fera ce que l'on n'aurait pas pu faire sans eux : une charrue pour labourer son champ, ou du blé pour semer, et le blé, lui, poussera et donnera, comme dit l'Évangile, dix ou vingt pour un.

LE GRAND-PÈRE. — À merveille ! Et c'est précisément ce que répondait, avant Turgot, Franklin, Bentham, Bastiat et les autres, un homme qui était pourtant peu tendre, le célèbre Calvin, à Luther qui professait la doctrine d'Aristote : « J'appelle usurier, disait Luther, celui qui reçoit en remboursement plus qu'il n'a donné en prêt, si peu que ce soit ; et, comme tel, je le déclare digne de la corde.

LES ENFANTS. — C'est celui-là qui n'était pas tendre non plus !

LE GRAND-PÈRE. — « Vous dites que l'argent ne produit pas d'argent, répliquait Calvin. La mer en produit-elle ? En sort-il des flancs d'un navire ou des murailles d'une maison ? Cependant vous trouvez tout naturel qu'on en reçoive pour l'usage d'un navire, d'une maison ou pour un voyage sur mer. Pourquoi n'en pourrait-on recevoir aussi pour le prêt d'une somme d'argent, avec laquelle on se procure toutes ces choses qui en produisent ? » D'un métier, d'une charrue, d'une machine, de même que des bras les plus robustes et de la tête la plus intelligente, il ne sort pas d'argent, et s'ils demeurent inactifs, ils restent stériles. L'argent n'est qu'un moyen de les mettre en mouvement. « Vous m'offrez de l'argent, dit Rossi, très bien. Je vais me dépêcher de m'en défaire, car c'est de la laine qu'il me faut pour faire marcher mes métiers. »

YVETTE. — Bon papa, c'est très savant tout cela ; peut-être un peu trop savant pour des enfants comme nous. Est-ce que tu n'aurais pas une petite histoire pour nous résumer tous ces beaux raisonnements ?

LE GRAND-PÈRE. — Si, vraiment ; et je crois que celle-là tout le monde peut la comprendre. J'interrogeais un jour, à l'un de ces cours dont je vous ai déjà parlé, une jeune fille, qui paraissait intelligente : « Mademoiselle, lui dis-je en mettant une pièce de cinq francs sur la table, je suppose que je vous prête cette pièce pour un an, en convenant que, dans un an, vous m'en rendrez une pareille avec cinquante centimes en plus. Où les prendrez-vous ces cinquante centimes ? Elle n'aura pas fait de petits, ma pièce ? — Si, vraiment, me répondit-elle aussitôt. Avec vos cinq francs, je puis acheter de la mercerie en demi-gros, que je revendrai huit francs en détail ; ou me procurer de quoi garnir une robe, et, au lieu de vingt-cinq sous que j'aurais gagnés pour coudre à la journée, je gagnerai trois francs comme ouvrière à façon. Et je recommencerai cela de semaine en semaine, toujours grâce à vos cinq francs. Il est bien juste que je vous donne une petite part du bénéfice que vous me permettez de faire en vous privant de l'usage de votre argent. »

YVETTE. — Elle n'était pas sotte cette jeune fille.

LE GRAND-PÈRE. — Pas sotte du tout, comme vous allez le voir. « Mais, mademoiselle, ajoutai-je, vous aimeriez mieux ne me donner que vingt-cinq centimes au lieu de cinquante. Plus l'intérêt est bas, et plus les emprunteurs sont satisfaits. — Cela dépend, monsieur, reprit-elle ; si l'intérêt est bas parce que les affaires ne vont pas, il n'y a pas lieu de s'en réjouir. J'aime mieux payer dix pour cent, si j'en gagne vingt, que d'en payer trois, si je n'en gagne que quatre.»

CHARLES. — En ce cas, bon papa, ce n'est pas le taux de l'intérêt qui le rend excessif.

LE GRAND-PÈRE. — Non, mes enfants, ce sont les circonstances. Celui qui abuse de la crédulité d'un emprunteur pour lui faire faire une sottise, même avec de l'argent prêté gratis, est un misérable. Celui qui demande un gros intérêt pour risquer son argent dans une affaire qui, si elle réussit, fera la fortune de son emprunteur, peut-être le plus honnête homme du monde. Il n'est, en réalité, qu'un associé qui partage les chances de gain avec les chances de perte.

Cette lecture vous a plu ?

Découvrez la suite dans les Causeries Economiques d'un Grand-Père, publié aux Editions Coppet – Disponible

[Au format papier](#)

[Au format kindle](#)

Retrouvez dès demain un nouvel extrait dans votre boîte email.